



Demande information droit famille /travail

Par **hugoteric**, le **10/09/2012** à **19:00**

bonsoir,

je me suis séparé d'une personne récemment,nous ne vivions pas sous le même toit,mais j'ai effectué à sa demande plusieurs travaux dans son domicile,dont elle est propriétaire,durant la période où nous étions ensemble.

J'aimerais savoir si je peux lui demander le remboursement des frais de mon travail effectué à son bénéfice et à celui de ses enfants,ainsi que des matériaux que j'ai fourni dans l'attente de votre réponse,d'avance merci

HUGOT ERIC

Par **pat76**, le **22/09/2012** à **18:30**

Bonjour

La personne vous a signé un document prouvant qu'elle vous avait demandé de faire des travaux?

Par **hugoteric**, le **23/09/2012** à **21:11**

non,,juste verbal mais en présence de témoins

Par **pat76**, le **25/09/2012** à **14:14**

Bonjour

Vous devrez produire des factures d'achat des matériaux et déclarer la somme qui vous sera éventuellement remise pour les heures de travail, au Trésor Public.

Mais, la personne n'ayant rien signé pour vous demander d'effectuer des travaux, vous n'aurez pas gain de cause devant un tribunal.

Sans document signé de la personne pour prouver sa demande de travaux, il n'y a pas de preuve.